francs, peuvent être demandés auprès des Combattants et au siège, 57, rue du Haze

FETE DE BIENFAISANCE CHEZ LES A.C. BELGES

Les Anciens Combattants Belges organisent, pour le dimanche 27 novembre, une grande fête de bienfaisance au profit de leur caisse de secours, avec le concours des artistes de Radio-P.T.T. Au programme : « Stella », vaudeville en 3 actes de MM. Daudelin et Géo Backer, en première à Tourcoing. Prix des places : 3, 4, 5 et 7 fr. Les cartes sont en vente au siège, 59, rue Nationale, et chez le trésorier, 25, rue du Tilleul.

COMITE DE SECOURS AUX CHOMEURS NECESSITEUX

Les dons ci-dessous désignés sont parvenus au Comité de la part de :

En espèces : Henry, 20, Bd de l'Egalité, 10 frs. — Lion, 218, Bd de l'Egalité, 10 frs. — Pollet, 2 aven. Lafayette, 10 frs — Vve Blin, 93, rue du Touquet, 10 frs. — Drancourt, 4, rue de la Blanche-Porte, 10 frs — A. Dupont, 43, r. de la Blanche-Porte, 10 frs. — Constr. mec. Roubaix-Tourcoing, 23, r. d'Amsterdam, 25 frs. — Lavage des Francs, rue d'Harlem, 50 frs — Dumortier frères, rue de Rotterdam, 25 frs. — Deschamps, 123, rue du Flocon, 10 frs. — Et. Lamier de la Belle-Vue, 27, rue de Belle-Vue, 10 frs — Vanoplinus, mairie de Tourcoing 10 frs. — Abbé Cousin, 11, rue de Tournai, 10 frs. — Leclercq, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, 10 frs. — Delobel, 16, rue du Général Dampierre, 10 frs. — Poullet, 24, rue Ste-Barbe, 10 frs — Bachelet-Flament, 36, rue Ste-Barbe, 10 frs. — Dewilliamort, 63, rue du Château, 10 frs. — Dermaux, 61, rue de la Cloche, 10 frs. — Lacroix, 1, rue des Palmiers 10 frs — Vanverdeghem et Cie, 61, rue Dupuytren, 10 frs. — Dennin, 6 rue du Brun-Pain, 10 frs. — Varlet, 135, rue du Brun-Pain, 10 frs. — Motte, 41, rue de Guisnes, 10 frs. — Progrès-Avenir, 65, rue de Guisnes, 10 frs — Ets Dervaux, 93, rue de Guisnes, 10 frs. — Dr Debuchy, 120, rue de Guisnes, 10 frs. — Et. Leplat e fils, 198, r. de Guisnes, 10 frs — Magasins généraux, don de 24,55.

En marchandises : Et. Parmentier, 103, rue du Levant, 30 frs — R. Coppin, avenue Lafayette, 50 frs. — Desrumeaux, 23, rue St-Petersbourg, 20 frs. Laverge, 173, rue Achille-Testelin, 25 frs — Mlle Fichelle, 195, rue A. Testelin, 10 frs — Vandamme, 9, rue de Calais, 25 frs — Sibet, 8 bis, rue des Archers, 15 frs — Warhem, 8, rue des Archers, 20 frs — Pierre Montagne, 105, rue de Tournai, 30 frs — Sovez, 24, rue de Tournai, 20 frs. — Delcourt, 24, rue de Tournai, 25 frs. — Tack et Bouten, 45, rue de Tournai, 50 frs — Blondeau, 7, rue de Tournai, 25 frs — Loviton, 1, r. de l'Hôtel-de-Ville, 10 frs — Dermaut, 36, rue des Phalempins, 25 frs — Adriensens, 15, place des Phalempins, 25 frs — Ghesquières, 24, rue Montaigne, 10 frs — Debonnet, 38, rue des Phalempins, 10 frs — Tiberghien-Bailleul, 23, rue de la Cloche, 10 frs. — Honoré, 35, rue de la Cloche, 20 frs — Inghelbrecht, 30, rue de la Cloche, 10 frs — Marocaux (Jem), 37, rue des Poutrains, 20 frs — M[illegible], rue des Poutrains, 10 frs — Lorthiois, 228, rue du Brun-Pain, 25 frs — Vervoort, 77, rue du Brun-Pain, 10 frs.

AU CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

RELEVES MENSUELS COMPARATIFS

Octobre 1936. — Laine peignée. Octobre 1936 : Laine peignée, 3.916.041 kilos ; laine filée, 540.243 kilos ; blousses et laines diverses, 1.148.470 kilos ; coton, 150.598 kilos ; textiles artificiels, 524 kilos ; total, 5.755.876 kilos. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 34.005 ; conditionnement, 11.689 opérations ; titrage, 1.139 opér. ; dégraissage, 37 opérations.

Octobre 1937 : Laine peignée, 2.222.246 kilos ; laine filée, 330.820 kilos ; blousses et laines diverses, 786.148 ; coton, 124.645 kilos ; textiles artificiels, 10.300 kilos. — Total, 3.474.159 kilos. — Marché à terme, 33.579 ; conditionnement, 7.262 opérations ; titrage, 753 opér. ; dégraissage, 32 opér.

Octobre 1938 : Laine peignée, 3.071.710 kilos ; laines filée, 370.478 kilos ; blousses et laines diverses, 1.022.894 kilos ; coton, 127.483 kilos ; total, 4.592.565 kilos. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 110.946 ; Anvers, 6.936 ; Conditionnement, 9.515 opérations ; titrage, 1.0[illegible] opérations, dégraissage, 39 opérations.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BRUN PAIN. — Ce mercredi, à 18 h. 30, répétition générale.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce mercredi, à 20 h., répétition générale au siège.

SOCIETES SPORTIVES

BASKET-BALL. — U. S. T. : Ce mercredi, entraînement général de toute la section à 6 h. pour équipes 2e et juniors ; à 6 h. 45 pour 1A et 1B ; à 8 h., réunion de la Commission pour le championnat des équipes 2 et juniors du 6 novembre.

PARTIS POLITIQUES

PARTI RADICAL SOCIALISTE C. PELLETAN. — Permanence tous les jeudis, chez Decroix, 17, rue du Brun-Pain, de 19 à 20 h. Vente des brochures sur la Rente Civique au prix de 1 fr. 50 chez tous les membres du Comité ; pour Halluin s'adresser chez Delmotte, 93, rue de Lille.

Avec le Café n'oubliez pas de prendre un Genièvre. C'est délicieux et ça facilite la digestion. Mais surtout exigez le Genièvre purgrain.

HALLUIN

LA TOUSSAINT

Selon la tradition, hier 1er novembre, eut lieu à 11 h. la manifestation au cimetière des sociétés patriotiques et musicales de la ville.

Un cortège se forma place de l'Eglise, l'Amicale des Anciens Combattants, les Jeunes de l'U.N.C., les Anciens des Armées d'Occupation, les Anciens Militaires, la Concordia Harmonie, la Jeune Garde, les Frères d'Armes, les A.C. Belges (F.N.C.), les Anciens Militaires Belges, l'Amicale des Anciens Sous-Officiers et Caporaux, la Lyre Halluinoise, la Philharmonie, le groupe des Mutilés, Cercle des Officiers, Ecole de Perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve, etc.

Par la rue Gustave-Desmettre, le cortège se dirigea vers le cimetière du Chemin de Neuville. Au pied du Monument aux Morts, après le dépôt de gerbes, ce fut M. Victor Hottelart, président des Anciens Sous-Officiers et Caporaux, qui prononça le discours de circonstance.

LES LAUREATS DE LA FEDERATION COLOMBOPHILE HALLUINOISE

D'autre part, nous rendons compte de la belle manifestation colombophile de dimanche. Nous donnons ci-dessous la liste des lauréats et résultats des concours.

Cette fédération affiliée d'autre part à l'Entente Halluinoise comprend trois sociétés : « La Renaissance », « Les Bons Amis » et « Le Club ».

Concours du plus grand nombre de prix de la Fédération. — 1. Urbain Samain, 54 prix ; 2. Maurice Dochy, 44 ; 3. Alphonse Vandermeeren, 41 ; 4. René Depoortere, 34 ; 5. Eugène Crayneat, 32 ; bouquet : Camille Verhaeghe, 32.

Signalons que parmi ces lauréats, M. Urbain Samain avait été précédemment classé 3e dans le concours du plus grand nombre de l'Entente et que M. René Depoortere avait été proclamé lauréat de l'as pigeon, avec 16 prix remportés par le pigeon 110.848-1935.

Concours au-delà de Paris. — 1. Urbain Samain, 19 prix ; 2. René Depoortère, 15 ; 3. Cyrille Doche, 12 ; 4. Maurice Dochy, 11 ; 5. Louis Tuyttens, 7 ; bouquet : Achille Cornette, 7.

Championnat des 3 premiers inscrits au concours en deçà de Paris. — 1. Gustave Opraadt, 23 prix ; 2. Eugène Crayenest, 27 ; 3. Alphonse Vandermeeren, 25 ; 4. Paul Vanderhem, 24 ; 5. Jérôme Vanwynserghe, 21 ; 6. Henri Olivier, 20 ; 7. Tuyttens Louis, 20 ; 9 Georges Vanmerhaegha, 20 ; 10 Maurice Dochy, 19 ; 11. Léonard Dhaene, 18 ; 12. René Depoortère, 18 ; 13 Pierre Vanholsbecke, 18 ; 14 Maurice Vancoillie, 13 ; 15. Cyrille Decoene, 18 ; 16. Raymond Nuyttens, 17 ; 17. Achiel Deeprez, 17 ; 18. Charles Vandermeeren, 17. Bouquet : Julien Vanderghucht, 17.

Lauréats du concours des jeunes. — 1. Cyrille Decoene, 16 prix ; 2. Louis Demeyere, 9 ; 3. Louis Panneckoucke, 8 ; 4. Alphonse Cannière, 7 prix ; 5. Adolphe Norroo, 7 ; Bouquet : Achille Vanbolsbecke, 7.

Commencement d'incendie. — Hier, vers 1 heure du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une baraque en bois servant de débarras et de remise, installée dans le jardin suivant l'habitation de M. René Vanlerberghe, au chemin de Péruwelz.

Les pompiers furent alertés. Leur intervention se borna à arroser le sinistre, la baraque étant entièrement embrasée.

Les dégâts sont estimés à 400 francs environ.

Cambrioleurs à l'œuvre. — Hier vers 5 h. du matin, un vol avec effraction et bris de glace a été commis chez une commerçante Mme Verremme, au 43, rue de Lille.

Un ou des individus avec une pierre, brisèrent une partie de la glace de vitrine, s'emparèrent d'un maigre butin, quelques marchandises d'alimentation et plusieurs boîtes de sardines.

Une enquête a été ouverte par M. Bisciglia, commissaire de police d'Halluin.

Deux artistes parisiens chez nous. — Le dimanche 6 novembre, au Théâtre du Cercle, rue de la Gare, soirée de gala assurée par deux artistes parisiens du Grand Théâtre de l'Odéon.

Au programme, un petit drame et deux brillantes comédies : « L'Elixir de vérité » et « Un Mariage au XXe siècle ». En complément de nombreuses chansons anciennes et modernes.

Ecole de Perfectionnement des Sous-Officiers. — Pour les sous-officiers d'artillerie, une séance aura lieu au local habituel aujourd'hui mercredi 2 novembre, à 19 h. 15. Le cours sera assuré par le Capitaine Filez et le lieutenant Chauvin.

Les nouvelles inscriptions seront reçues au début de la séance (Se munir du livret militaire).

Tombola des Jeunesses Communistes.— Lors des récentes fêtes organisées par les Jeunesses Communistes d'Halluin, une tombola fut tirée dont voici les résultats :

1er prix, n. 823 gagne une bicyclette ; 2e, 12.127, une pendulette « Cou Cou » ; 3e, 301, un porte-monteau ; 4e, 28, une tulipe ; 5e, 16.811, une tulipe ; 6e, 13.192, deux statuettes ; 7e, 592, une boîte de savon ; 8e, 24.900, une chemise d'homme, 9e, 11.101, un pot à bière ; 10e, 95, un pot à bière ; 11e, 365, une lampe ; 12e, 10.135, un tapis ; 13e, 23.230, une bouteille de brillantine ; 14e, 835, une bouteille de brillantine ; 15e, 1.928, une bouteille de brillantine ; 16e, 7.904, une boîte de Gomarya ; 17e, 10.112, une boîte de Gomarys ; 17e, 10.112, une boîte de Gomarys ; 18e, 926, une boîte de Gomarye ; 19e, 8.134, une boîte de Gomarys ; 20e, 14.134, une boîte de Gomarys ; 21e, 10, une bouteille de vin rouge ; 22e, 22.012, une bouteille de vin rouge ; 23e, 20.185, une bouteille de vin rouge ; 24e, 1.135, une paire de bas ; 25e, 69, une paire de bas.

Tous les lots gagnés doivent être réclamés au camarade A. Verhellen, rue de la Montagne, 20, Halluin.

État-civil. — Naissance : Thérèse Myngers, 97, avenue de l'Hôpital.

Publications : Jules Ramon, boucher, 81, rue Gustave Desmettre et Blanche Vuylsseck, s.p., 226, rue de Lille — Paul Fieu, 22, cité Cornil et Marie-Louise Duquesnoy, à Roubaix. — Maurice Valcke, tisserand, 30, rue de la Rouge Porte et Agnès Mignon, soigneuse, 15, rue de la Lys.

RONCQ

Les manifestations de la Toussaint

Ce fut hier un défilé ininterrompu de la population se rendant honorer leurs morts dans les deux cimetières de la ville. Dans la matinée, à 10 heures, la subdivision des sapeurs-pompiers, sous la conduite de ses officiers, MM. Beuvlet et Charlet allèrent déposer des gerbes au monument aux morts, puis sur les tombes du lieutenant Houzet et des sapeurs décédés.

La société des A.C. « Embusqués de l'Avant » arriva peu après, et M. Albert Debuigne, son président, déposa une magnifique couronne au monument aux morts de la guerre.

Au début de l'après-midi eut lieu la manifestation du souvenir organisée par le Conseil municipal et les organisations ouvrières de la Maison du Peuple. Un cortège se forma à la gare puis, précédé de l'Harmonie ouvrière, se rendit au cimetière du Centre. On remarquait les drapeaux des divers groupements, le Conseil municipal, ayant à sa tête MM. Lœul, maire ; Vanwolleghem, Onraet et Vanstenkiste, adjoints ; le groupe « Force et Santé », etc..

Au cimetière, après une exécution musicale par l'Harmonie Ouvrière, au pied du monument aux morts et après le dépôt d'une couronne et de gerbes, un discours fut prononcé.

A 16 heures, à l'issue d'une cérémonie religieuse en l'église Saint-Piat, un cortège composé des sociétés patriotiques : A. C., Jeunes de l'U.N.C., A.A.O., Anciens Militaires, Philharmonie ; le clergé, la gymnastique « La Jeanne d'Arc », alla se recueillir au pied du monument aux morts, au cimetière du Centre.

Le discours d'usage fut prononcé par M. Emile Decottignies, président des « Anciens Militaires ».

Dans les cimetières, tant à Roncq-Centre qu'au Blanc-Four, l'ensemble présentait un vaste parterre de fleurs, délicat et pieux hommage aux morts.

Cantines scolaires. — Les cantines scolaires ne fonctionneront pas aujourd'hui mercredi 2 novembre.

Assistance médicale gratuite. — Les familles se croyant dans les conditions requises pour pouvoir bénéficier de l'assistance médicale gratuite au cours de l'année 1939 sont priées de se présenter à la mairie, bureau d'assistance, en vue d'établir leur dossier. Les intéressés devront se munir du livret de mariage ainsi que des bulletins de salaires.

Cet avis concerne toutes les catégories d'assistés et notamment les assurés sociaux assistés.

A l'Amicale laïque du Blanc-Four. — Le dimanche 20 novembre, à l'école des garçons, grand concert de bienfaisance au profit des élèves avec le concours de la troupe de l'Amicale du Centre, de Wattrelos. Au programme, un drame : l'Absolution ; une comédie : Le cas de M. Piqué ; les chanteurs Vercoutère Albert, David Maurice, Vermeulen Robert, Lepoutre Maurice, Casteiain Jean, Vercleven Ernest, Massaint Paul et la fameuse petite fantaisiste : Eliane Behaghe. Bureau à 16 h. Rideau à 16 h. 30.

Des billets au prix de 4 fr. sont en vente chez le président de l'Amicale du Blanc-Four, M. Henri Benolet, et à l'école.

Jardins Ouvriers Roncquois. — Une conférence sera donnée le samedi 5 Nov. à 18 h. 30, dans la salle du Café du Centre, 251, rue de Lille, par M. Maurice Defroyenne, professeur d'horticulture. Une tombola gratuite sera offerte à tous les membres présents. La répartition des plants de pommes de terre (chaudes et demi-chaudes) sera effectuée pour Roncq-Centre, 251, rue de Lille.

Rappelons que pour une modique cotisation de 8 frs 50 chacun peut faire partie de la société. Cette cotisation donne droit chaque année à une série de cinquante paquets de graines potagères et de fleurs. Les adhérents bénéficient en outre du service gratuit de la revue « Pour nos Jardins ». De plus ils peuvent participer aux intéressantes conférences toujours suivies d'une tombola gratuite dotée de nombreux lots.

Au Sport Ouvrier Roncquois. — En match de championnat première division, le S.O.R. a reçu dimanche, sur le terrain municipal, le Football-Club de Mons-en-Barœul.

Le résultat de 5 à 0 en faveur des Roncquois indique bien la supériorité du S.O.R., qui montra une équipe cohérente et rapide.

Mons, dans l'ensemble, fit mieux que se défendre, mais plusieurs de ses sorties dangereuses vinrent se briser sans résultat sur la défense locale, très en forme.

État-civil. — Naissances : Joseph Deltour, rue de Lille, 240. — Marie-Claire Prouvost, rue du Moulin. — Jacqueline Torris, rue de Lille, 229 bis. — Jeanine Poilet, rue de Gaz, 16.

Publication : Julien Christiaens, sergent au 3me Reg. du Génie à Arras et Simonne Vantrois, employée, à Halluin.

SEULS, des Spécialistes soucieux du bon renom, peuvent vous donner entière satisfaction *aux prix de gros au détail*.

EXEMPLE : SUPERBE SALLE Chêne de Hongrie massif, vernis au tampon, 9 pièces

RÉCLAME 2.450 fr. chez LERUSTE

61, r. St-Jacques, 61 prolongée TOURCOING (Ne pas confondre)

USINE . 83-85 Rue d'Anvers, 83-85

3512

BOUSBECQUE

MANIFESTATION DE LA TOUSSAINT

La traditionnelle manifestation patriotique du Souvenir au cimetière communal se déroula à 11 h. 15.

Sur la Grand Place se forma un cortège avec la Fanfare « Saint-Michel » en tête. Puis suivaient les Anciens Militaires, la section U.N.C. des Anciens Combattants, le groupe des A.A.O., les Jeunes de l'U.N.C., etc...

Au cimetière, après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, le discours d'usage fut prononcé par M. Lecomte Adolphe, président de la Saint-Michel.

Une foule nombreuse ne cessa d'autre part d'affluer toute la journée pour l'hommage à ses disparus.

LINSELLES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Linselles s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

Le Conseil nomme les membres chargés des revisions des listes électorales en 1939. Ces membres sont :

Pour la Chambre des Métiers : MM. Henri Lelebvre et René Lamblin ; Pour la Chambre départementale d'Agriculture : M. Paul Lemille ; Pour le Conseil de Prud'hommes : MM. Henri Lefebvre, Eugène Leridan et Arthur Grave.

Pour les listes électorales politiques : M. Eugène Leuridan.

Le Conseil fixe ensuite le montant des loyers des propriétés communales pour l'année 1938.

En vue du projet d'établissement du budget primitif de 1939, le Conseil sollicite le maintien de la taxe de 4 % sur les propriétés bâties et non bâties.

M. le Maire rend compte ensuite au Conseil Municipal des résultats heureux obtenus des colonies de vacances. Les 25 enfants désignés comme ayant besoin d'une cure d'air, ont été confiés à la Ligue Linselloise d'Hygiène Sociale et ont bénéficié d'un séjour au bord de la mer, en Septembre dernier.

Nouveau tracé du Chemin de Grande Communication N° 9. — Communication est faite à l'assemblée de la modification de tracé proposée par le service des Ponts et Chaussées. Cette proposition consiste à faire déboucher ce chemin non plus au carrefour « A la Belle Promenade », mais à la jonction de la rue de Tourcoing et de la rue de Roubaix. Cette modification du projet, en cours d'exécution, permettra un très important dégagement de cette jonction, dans laquelle viendra aboutir la nouvelle route, après un tracé en ligne droite de 1 400 mètres.

Le Conseil donne avis favorable à la nouvelle modification de l'assiette du G. C. 9 et charge l'administration municipale d'acquérir les terrains nécessaires à sa réalisation.

Toutes dispositions seront prises pour assurer aux propriétaires intéressés et à leurs locataires un équitable dédommagement.

Mesures financières. — Les travaux de redressement des G.C.9 et G.C.36, l'aménagement des carrefours de la Navette d'Or et du Vieux Caillou, l'élargissement de la rue des Frères Marescaux et le solde des travaux d'électrification rurale non couvert par la subvention de l'État, nécessiteront pour leur règlement total des disponibilités qui seront fournies par un emprunt que M. le Maire est chargé de négocier au mieux des intérêts de la commune.

EN BELGIQUE

TOURNAI

AU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal, sous la présidence de M. le Bourgmestre Ason, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Après avoir pris connaissance de la correspondance, l'assemblée a successivement : ratifié des arrêtés pris d'urgence par M. le Bourgmestre concernant la réglementation de la circulation ; reçu notification du rapport du Collège Echevinal sur l'administration et la situation des affaires de la ville en 1937 ; approuvé le procès-verbal de la vérification du 3e trimestre 1938 de la Caisse communale (encaisse : 167.581 fr.) ; enfin, émis un avis favorable sur une modification à apporter à l'horaire du service d'autobus Tournai-La Glanerie et sur une demande de prorogation de l'autorisation d'exploiter le service d'autobus Tournai-Lesdain.

Le Conseil a ensuite pris un arrêté interdisant la circulation des vélos et motos chemin Mullier et sentier de la Cloche, et approuvé les cahiers des charges pour la mise en adjudication publique de la fourniture des imprimés nécessaires aux divers services de l'administration, de la concession des emplacements du marché de la Grand-Place et de la concession du droit de stationnement des autos-taxis.

Le procès-verbal de la vérification trimestrielle de la Caisse de l'Assistance Publique (encaisse : 187.746 fr.) a été approuvé, de même que le compte de 1936 de cette administration, se soldant par un déficit de 1.647.685 fr. et des demandes de la même institution tendant à la vente publique de terrains situés à Tournai (11 a. 42 ca. à 30 fr. le m2), à Gaurain (596 m2 à 19 fr. le m2) et à Marquain (1.354 m2 à 20 fr. le mètre carré).

L'assemblée a émis un avis favorable à l'installation, à l'Hôpital Civil, d'un service de téléphonie intérieure (coût : 11.866 fr.) et d'un service de chauffage central et de distribution d'eau chaude (coût : 400.000 fr.).

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'enquête de commodo et incommoda tenue au sujet de l'agrandissement du cimetière du Sud, le Conseil a confirmé sa délibération antérieure décidant l'acquisition, en vue de cet agrandissement, d'une propriété mesurant 1 ha. 1 a. 80 ca.

L'assemblée a ensuite, sur rapports de la 2e section admis le projet d'aménagement d'une conciergerie pour la Bibliothèque communal ; approuvé les documents pour la mise en adjudication publique de travaux d'amélioration du pavage de la Grand'Place, de la place Saint-Pierre et de la rue de la Lanterne (coût : 1.012.000 fr.) ; approuvé l'avant-projet de construction d'un bassin de natation couvert et chauffé (coût : 2.550.000 fr.) ; décidé la réfection de la toiture de la sacristie de l'église Sainte-Marie-Madeleine (dépense : 4.413 fr.) et approuvé le résultat de l'adjudication au montant de 89.900 fr., des travaux d'entretien des chemins de grande communication.

Le Conseil a ensuite successivement approuvé : le compte de 1937 du Fonds communal des Mieux Doués ; le rapport sur les opérations du même fonds pour l'année scolaire 1937-1938 ; les budgets de 1939 des fabriques d'églises du Sacré-Cœur, de Saint-Brice, Saint-Nicolas, Saint-Jean, Notre-Dame Auxiliatrice et le compte de 1937 de Saint-Brice ; enfin, les comptes de 1934 et de 1935 de l'Administration communale.

Enfin, l'assemblée a décidé : l'acquisition pour 135.680 fr. de compteurs nécessaires au service en régie de l'électricité ; la construction d'une cabine de transformation de courant électrique rue Aimable-Dubrieux (dépense : 14.285 fr.), et une extension du réseau de la distribution d'eau au chemin 113 (16.250 fr.) et au chemin 115 (3.700 fr.).

Le Conseil s'est ensuite réuni en Comité secret et a décidé la mise à la retraite de différents ouvriers communaux.

Ont été nommés en qualité de volontaires pompiers : MM. Henri Daphnis, Victor Lefebvre, Léon Dierckx, Marcel Boucart et Hector Foucart.

Un acte d'adjudication publique pour la fourniture du combustible nécessaire au chauffage des établissements hospitaliers de la Commission d'Assistance Publique a été approuvé.

Ont été nommées, à titre provisoire, à l'Atelier d'apprentissage pour jeunes filles : Mlle Gallez Lucienne, en qualité de maîtresse des cours de coupe et de confection, et Mme Evrard-Artisien, en qualité de maîtresse des cours de lingerie.

M. Ulysse De Gulde a été nommé, à titre provisoire, en qualité de professeur des cours de diction au Conservatoire de Musique.

Le Conseil a autorisé M. Colin, directeur du Conservatoire de Musique, à assurer la direction artistique de l'Harmonie du Corps des Volontaires Pompiers.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Soustraction frauduleuse. — Pourtois François, ouvrier de fabrique à Antoing, a frauduleusement soustrait des rails et de la mitraille de fer au préjudice de la Société Industrielle d'Antoing. 3 mois de prison et 182 fr. d'amende.

Ivresse, outrage. — En état d'ivresse, Soudant Arthur, rentier à Havinnes, a outragé un agent de police. 23 jours de prison et 574 fr. d'amende.

Importation illégale d'un revolver. — Vandenpeerenboom Pol, commerçant à Ixelles, a, à Blandain, importé un revolver sans être muni de l'autorisation de l'acquérir. 700 fr. d'amende.

Loterie non autorisée. — Aerts Marcel, ouvrier terrassier à Maubray ; Robette Albert, aide-armurier à Péruwelz, et Mollet Aimée, ouvrière de filature à Maubray, ont organisé une loterie sans autorisation légale. A chacun 462 fr. d'amende.

Violation de domicile. — Van Meenen Marguerite, veuve Dutilieul Jules, ménagère à Tournai, a pénétré, à l'aide d'escalade, dans les habitations de Demanghen Alphonse et de Desableux Albert, 15 jours de prison et 182 fr. d'amende.

Fête Nationale du 11 Novembre. — En vue de commémorer la Journée du 11 Novembre 1918, l'Administration communale organisera, comme les années précédentes, le vendredi 11 novembre prochain, une Manifestation du Souvenir au pied du Monument aux Morts pour la Patrie, du Monument aux Vendéens et du Monument à Gabrielle Petit.

Alignement du Reduit des Sions. — Un arrêté royal du 18 Octobre 1938 approuve les délibérations du Conseil Communal, adoptant le retrait du plan général d'alignement fixé par arrêté royal du 27 Avril 1888, pour le Reduit des Sions.

TRAVAUX DE VOIRIE A HERSEAUX

Il y a quelque temps, nous avons signalé que d'importants travaux de voirie allaient être entrepris en vue de percer une artère qui reliera les quartiers de la Broche de Fer et des Ballons au quartier du Mont-à-Leux, à Mouscron. Voici une vue de l'état des travaux en cours. La route aura une largeur de 6 mètres et sera bétonnée. (Ph. Egalité)

DANS LA RÉGION

LE DESTIN DU PAYS NOIR DEVANT LA HOUILLE BLANCHE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On sait, en effet, qu'il est de plus en plus question d'augmenter le nombre des centrales hydrauliques, productrices de houille blanche, dans notre pays.

Or, il paraît probable que les régions voisines des mines seront les dernières à être équipées de la sorte ou ne le seront peut-être pas du tout. Ceci pour le Nord-Est.

Quant au Nord-Ouest, l'examen d'une carte ad hoc pour la circonstance démontrerait que le pays breton et normand présente un obstacle sérieux à l'installation de centrales hydrauliques à cause de sa déficience en rivières à débit rapide. On laisserait entendre que... l'utilisation de l'énergie de la mer pourrait beaucoup aider cette région, remarque qui vaut également pour le Nord-Est.

Mais, ceci n'est pas encore du domaine pratique.

En conséquence, on relève à l'heure actuelle des centrales hydrauliques à Kembs, dans les Vosges, sur le Rhin, dans la région lyonnaise, sur le Rhône, à Sarrans, Marèges, dans le Massif Central, à Esuzon, sur la Loire, sur la Garonne, etc...

Effleurons d'un coup de crayon léger ce réseau hydraulique. On se perdrait sans utilité dans ses détails et projets d'extension.

Le fait important est de constater qu'en cas de réalisation des tronçons prévus, on scinde nettement la France en deux parties.

Celle du charbon comprendrait de l'Est à l'Ouest tout le Septentrion séparé de celle de la houille blanche par une ligne idéale partant, par exemple, de Strasbourg, passant par la région parisienne et descendant vers le Sud-Ouest à l'endroit où la Loire se jette dans l'Atlantique.

Evidemment, tout ceci n'est pas encore pour aujourd'hui, ni même pour un proche lendemain, semble-t-il.

Mais, la consommation de la France en électricité augmente d'année en année.

L'année 1937 a demandé 18 milliards de kilowatts pour un plafond de 20 milliards.

Or, en cas de production industrielle intense pour la défense nationale, il nous en faudrait 20 % de plus.

La France a besoin actuellement de 70 millions de tonnes de houille. Si on veut les remplacer par de l'électricité, il faudrait environ 140 milliards de kilowatts-heure.

La chose est impossible sans l'utilisation de l'énergie de la mer. Mais, ce qui est possible, c'est l'économie de 40 millions de tonnes de houille, soit la moitié de ce dont la France a besoin.

(Reproduction interdite)

UN GRAND GALA CINÉMATOGRAPHIQUE A LILLE AU PROFIT DU MONUMENT NATIONAL AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Nous rappelons que la Confédération Nationale des Victimes civiles de la guerre organise un grand gala cinématographique qui aura lieu samedi prochain, à 10 h. 15, aux Ambassadeurs, à Lille.

Ce gala sera présidé par M. Emile Ferré, commandeur de la Légion d'honneur, vice-président de l'Association des Otages de représailles et président de la Presse Républicaine départementale française.

Au programme, deux magnifiques films français : « Pasteur », film conçu, réalisé et interprété par Sacha Guitry, et « Sœurs d'Armes », le film de l'héroïsme de Louise de Bettignies, réalisé par Léon Poirier, avec Jeanne Sully et Josette Day.

L'Harmonie Excelsior fera entendre la belle musique de Grieg, Ketelbey, Francis Popy, etc...

Le bénéfice de cette soirée sera versé au Comité actif pour la réalisation à Lille du Monument National aux Victimes civiles de la guerre et aux souffrances des régions envahies.

Malgré la valeur exceptionnelle d'un tel programme de gala, le prix unique des places sera à la portée de toutes les bourses : cinq francs, programme gratuit.

Des cartes sont en vente au Café « A l'Elysée », 65, boulevard de la Liberté, Lille.

UN APPEL DES ANCIENS PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE

L'Union Nationale des Prisonniers Civils de guerre, dont le siège social est à la Maison des Mutilés de guerre, 46, rue Léonard Danel, à Lille, recommande à ses nombreux membres le grand gala cinématographique qui aura lieu samedi prochain, à 20 h. 15, aux Ambassadeurs, à Lille.

BISSEGHEM-LEZ-COURTRAI

Un enfant est grièvement blessé par une auto

Vers 11 h. du matin, la petite Jeannine Dhaene, âgée de 5 ans, en traversant la rue de Courtrai, fut tamponnée par l'auto de M. Callewaert, de Wevelghem, et grièvement blessée à la figure et sur tout le corps. Elle fut transportée d'urgence à la Clinique du Sacré-Cœur, rue de Buda, à Courtrai. Son état est inquiétant.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un cambrioleur condamné. — Le nommé Vallays René de Roulers avait été arrêté par deux agents de police de Mouscron, alors qu'il transportait un sac rempli de 6 poules dont il ne put indiquer la provenance. Quelques jours auparavant Vallays avait été appréhendé par un officier de douane, mais il avait pu prendre la fuite.

Vallays a été condamné à 4 mois de prison % 182 fr. d'amende. Il a été reconduit en prison.

Un accident bizarre. — M. Glorieux, chauffeur de taxi de Waermaerde, avait chargé à Helcin plusieurs personnes qui voulaient se rendre en France pour assister à un combat de coqs. Vu la place qu'occupaient les coqs, deux personnes Derveaux Georges et Dumortier Alphonse, prirent place à coté du chauffeur. A peine l'auto avait-elle fait 300 mètres que la portière s'ouvrit et que les deux personnes susnommées furent projetées hors de la voiture et assez grièvement blessées. M. Glorieux est poursuivi pour imprudence, suivant l'article 121, paragraphe 2 du Code pénal qui défend aux conducteurs de prendre en charge plus de personnes que n'en indiquent les sièges vacants. Le Tribunal est néanmoins d'avis que les deux blessés pouvaient se rendre compte de l'imprudence qu'ils commettaient en prenant place dans ces conditions et met la moitié de la responsabilité à leur charge. M. Glorieux est condamné à 350 fr. d'amende. Un dédommagement de 3.500 fr. est alloué aux deux victimes dont la moitié doit donc être déduite.

L'affaire d'enlèvement de mineure de Reckem

VANTHOUROUDT EST CONDAMNÉ A 3 ANS DE PRISON

Nous avons annoncé la semaine dernière que le procès d'enlèvement de la mineure Y... D... et d'attentat à la pudeur dont fait l'objet le fameux Henri Vanthouroudt de Reckem avait été remis à huitaine après une séance fertile en incidents. Le tribunal s'est prononcé lundi matin sur cette affaire qui est le prélude du grand procès criminel qui aura probablement son épilogue devant la Cour d'Assises du Brabant, Vanthouroudt ayant demandé la procédure française au cours de l'instruction.

Le tribunal dans un prononcé longuement motivé a rejeté la non-recevabilité et la nullité invoquées par la défense et a conclu que les préventions d'attentat à la pudeur et outrages aux mœurs ne justifient qu'une seule prime, vu que l'intention dans les deux préventions est la même. De ce fait Vanthouroudt est condamné à un an d'emprisonnement + 700 fr. d'amende + 5 années de privation de ses droits civils. Pour l'enlèvement de la mineure Y... D..., Vanthouroudt est condamné à 2 ans d'emprisonnement + 700 fr. d'amende et à nouveau à 5 années de privation de ses droits civiques. La non-recevabilité a été rendue par défaut. Le prononcé a soulevé encore de nombreuses questions de droit. Vanthouroudt était présent et paraissait très calme. Il a été reconduit en prison.

MENIN

Une fête de charité. — Dimanche 13 novembre, à 19 h., en la Salle Majestic, 20, rue des Ecoles, aura lieu une grande fête de charité au profit des nécessiteux de Menin, organisée par le Syndicat des Bouchers de Menin et environs.

COLOMBOPHILIE

A HALLUIN. — Une belle manifestation colombophile. — La Fédération colombophile d'Halluin, composée des clubs « La Renaissance », « Les Bons Amis » et « Le Club », a fêté dimanche ses lauréats de la saison de 1938.

A cette occasion, l'association a tenu, à 13 h. 30, une réunion au Café Cornette, rue J.-Jaurès, réunion au cours de laquelle ont été proclamés les noms des lauréats. M. Achille Cornette, secrétaire, a félicité cordialement les vainqueurs, MM. Urbain Samain, qui a remporté 54 prix, dont 19 au-delà de Paris et Gustave Onraedt, qui a obtenu 28 prix dans le championnat des trois premiers inscrits aux concours en-deçà de Paris.

Puis a eu lieu la distribution des diplômes aux autres lauréats. A cette occasion, M. Cornette a adressé à ceux-ci de cordiales félicitations, puis il a remercié les bienfaiteurs de la Fédération du concours qu'ils lui ont apporté.

Ce discours a été très applaudi, puis un excellent orchestre a exécuté un brillant morceau en l'honneur des lauréats.

Un cortège composé de plusieurs centaines de « coulonneux » s'est alors formé qui, précédé de l'orchestre, s'est rendu d'abord chez M. Urbain Samain, rue de Lille, puis chez M. Gustave Onraedt, rue Michelet. A chacun de ces lauréats, M. Achille Cornette a remis un superbe agrandissement photographique et les a cordialement félicité au nom de la Fédération. Les musiciens ont à leur tour offert une sérénade.

Puis les coulonneux ont parcouru diverses rues de la ville, s'arrêtant chez leurs camarades cafetiers. Citons que dans le cortège se trouvait une importante délégation des sociétés Belges « La Prévoyance » et « l'Hirondelle » de Menin.

DERNIÈRE HEURE

LA PERMUTATION MINISTÉRIELLE

M. MARCHANDEAU se trouvant en opposition avec ses collègues au sujet de son programme financier avait offert sa démission

M. Paul Reynaud fera connaitre ses projets au début de la semaine prochaine

Paris, 1er. — Le désaccord profond qui s'était manifesté hier au Conseil de cabinet entre M. Marchandeau et la plupart de ses collègues au sujet de mesures que le Ministre des Finances proposait pour le redressement du pays, a trouvé son dénouement aujourd'hui au cours de la nouvelle délibération tenue cet après-midi par les ministres sous la présidence de M. Edouard Daladier.

Au cours d'un très long entretien auquel assistait M. Georges Bonnet, M. Marchandeau indiqua au Président du Conseil qu'il entendait s'en tenir aux lignes générales du programme qu'il avait tracé la veille. M. Edouard Daladier lui fit valoir, au contraire, les inconvénients tant politiques que pratiques que ce plan comportait, le contrôle des changes ne pouvant se révéler efficace que dans le cadre d'une organisation de la répression de la fraude très complexe et longue à établir.

Dans ces conditions, M. Marchandeau préféra retirer ses projets et il offrit sa démission pour ne pas gêner l'action attendue du cabinet Daladier. Mais le Président du Conseil insista alors très affectueusement auprès du député de Reims pour qu'il lui continuât, mais à un autre poste, une collaboration dont il avait apprécié tout particulièrement la loyauté et le dévouement. Il lui offrit, en conséquence, de remplacer M. Paul Reynaud comme Garde des Sceaux, le ministre de la Justice devenant de son côté ministre des Finances.

M. Marchandeau ayant finalement accepté cette permutation, ainsi que M. Paul Reynaud, la crise partielle qui venait de s'ouvrir inopinément au sein du cabinet était immédiatement résolue, le cabinet ayant été unanime à ratifier peu après cette décision et à rendre hommage à l'esprit de sacrifice du Ministre des Finances démissionnaire.

Ainsi, la solidarité se trouvait heureusement maintenue entre tous les éléments du Ministère qui ne sortira pas affaibli par ce remaniement limité.

L'acceptation de M. Paul Reynaud

L'acceptation par M. Paul Reynaud de la lourde responsabilité des finances publiques dans les graves circonstances actuelles, sera bien accueillie par l'opinion française qui a toujours apprécié les initiatives courageuses. Le député de Paris qui a déjà été ministre des Finances en 1930, dans le deuxième Cabinet André Tardieu, est considéré, rue de Rivoli, comme un technicien éprouvé.

On n'y a pas oublié qu'il laissa la dette publique à son niveau le plus bas d'après guerre. Depuis lors, M. Paul Reynaud a pris part à tous les grands débats financiers à la Chambre avec une autorité d'année en année grandissante. Ses prévisions, notamment en matière monétaire, ayant reçu souvent des faits une confirmation éclatante.

La compétence du nouveau ministre est également reconnue sur les grandes places financières de l'étranger, à Londres et à New-York, en particulier, et ce sentiment est de nature à inspirer confiance dans l'opportunité des mesures qu'il sera amené à prendre pour le salut du pays par son action énergique dans le passé, on peut être assuré en tout cas de l'esprit de décision qu'apportera M. Paul Reynaud à sa tâche qu'il accomplira courageusement, mais sans brutalité inutile.

...fera connaître ses projets au début de la semaine prochaine

Dès le début de la semaine prochaine, c'est-à-dire dans le minimum de temps, il soumettra des projets au Conseil. Dès ce soir, dans une déclaration à la presse, le Ministre des Finances en a fixé les lignes directrices : La solution de la crise financière n'est pas d'ordre monétaire, le redressement ne peut s'accomplir exclusivement sur le plan financier. Il dépend de la reprise économique et il est fonction de la politique générale. M. Paul Reynaud n'entend donc pas abandonner rue de Rivoli la politique libérale. Il est résolument partisan du maintien de l'accord tripartite et adversaire de toute manipulation monétaire, le niveau des prix français ne la rendant pas nécessaire. **Il est enfin hostile à toute forme plus ou moins directe d'un contrôle des changes.**

LA CATASTROPHE DE MARSEILLE

Deux nouvelles victimes ont été identifiées

Marseille, 1er. — Grâce à des bijoux et à de menus objets trouvés près d'elles, deux nouvelles victimes de la catastrophe des « Nouvelles Galeries » ont pu être identifiées cet après-midi. Il s'agit de M. Antoine Di Cicco, 26 ans, ébéniste et de Mme Marie Fournery, 26 ans. Les deux corps ont été immédiatement mis en bière.

Les restes de la 38e victime, découverts la nuit dernière, un tronc humain carbonisé, sont toujours au Petit Dépositoire de la Canebière. Les fouilles et le déblaiement auxquels il a été procédé depuis ce matin n'ont pas amené la découverte de corps. On a retrouvé cependant quelques os blanchis par le feu.

Demain, on essayera de descendre du troisième étage le coffre-fort des Nouvelles Galeries, que l'on aperçoit encore scellé dans le mur, entre une fenêtre et la maison contiguë. La direction des Nouvelles Galeries a déclaré qu'il renfermait 1.650.000 francs.

Les deux adjoints démissionnaires conservent leur mandat de conseiller municipal

Marseille, 1er. — Au cours de la séance du Conseil municipal, les explications données par le capitaine des pompiers et le sous-directeur du canal ont été suivies d'une discussion à laquelle ont pris part le docteur Canebier, appartenant à la minorité modérée, et le maire.

M. Henri Tasso a déclaré qu'il était inconvenant de se servir d'un événement douloureux pour mener contre lui une campagne dont, dit-il, il connaît les raisons. « On n'a pu empêcher mon élection au Sénat, et l'on cherche maintenant à m'abattre autrement. »

Plusieurs conseillers de la majorité ont ensuite pris part à la discussion et cette partie de la séance s'est terminée sans qu'aucune décision ait été prise.

Une réunion de la minorité modérée a suivi dans une autre salle et là, le docteur Canebier, qui proposait de démissionner, n'a pas été suivi par ses collègues. Il a renoncé lui-même à donner sa démission.

D'autre part, les conseillers de la majorité ont tenu une séance à la suite de laquelle M. Canavelli a donné sa démission d'adjoint, suivie bientôt de celle de M. Feri Pisani. Tous deux entendent cependant rester conseillers municipaux. Les autres conseillers de la majorité ont affirmé leur volonté bien nette de ne pas céder devant une campagne qu'ils estiment purement politique.

SIR JOHN ANDERSON, LORD DU SCEAU PRIVÉ, SERA CHARGÉ DE LA DÉFENSE PASSIVE

Londres, 1er. — M. Neville Chamberlain a annoncé à la Chambre des Communes que sir John Anderson, le nouveau lord du Sceau privé, sera chargé de l'A. R. P. (Défense passive) qui dépendait jusqu'à présent du Home Office. Il deviendra en fait ministre de la Défense civile, bien que demeurant en titre lord du Sceau privé, et sera membre du comité de défense impériale.

Il n'y aura pas de ministère des approvisionnements car un tel ministère « aboutirait à une désorganisation de l'industrie qui n'est nullement nécessaire ».

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

Familia. — Permanent de 15 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le train pour Venise ».
Capitole. — 15 et 20 h. 45 : « Entrée des Artistes ».
Caméo. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Blanche Neige » et « Les sept nains ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Katia ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Orage » et « Un déjeuner de soleil ».
Union. — 20 h. 30 : « Charme de la Bohême » et « Scandale aux Galeries ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Aventures à Paris » et « Cœur de Gueux ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « Naples au baiser de feu » et « L'Epreuve de la Haine ».
Fives-Palace. — 20 h. 30 : « Heidi la Sauvageonne » et « La Griffe du Hasard ».
Variétés Fivoises. — 20 h. 30 : « Tempête sur l'Asie » et « Wonder Bar ».
Mondial. — 20 h. 30 : « Charme de Bohême » et « Scandale aux Galeries ».
Palace-Lille. — 20 h. 30 : « L'Enfant de Troupe » et « L'Héroïque défenseur ».